

Qu'en pensez-vous ? Votre avis nous intéresse...

Par rapport à cette ouverture possible du corps des Inspecteurs généraux à des postes en direction régionale, quelle est l'évolution que vous estimez la plus raisonnable ? :

1. *Autoriser seulement l'affectation d'inspecteurs généraux à la tête des directions régionales les plus importantes. Si oui, lesquelles ?*
2. *Aller jusqu'à inclure les postes de directeur de ces directions régionales dans la liste des postes éligibles à l'inspection générale.*
 - a. *Sans autre condition*
 - b. *Sous réserve d'un engagement de durée maximale dans le poste*
 - c. *Sous réserve d'un engagement de renoncement à une carrière purement régionale*
 - d. *Sous d'autres conditions*
3. *En cas de réponse positive au point 2, considérez-vous qu'il faudrait réduire d'autant le nombre de postes éligibles à la DG ?*

Un premier sondage non scientifique semble montrer que les avis sont très partagés entre les options 1 et 2 (ce qui explique sans doute le délai de la Direction). **Qu'en pensez-vous ?**

Nous attendons votre réponse par retour de courrier (INSEE timbre Y502) ou par le site snadige.free.fr. (rubrique « nous écrire »).